



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ATELIER SUR LA TRANSPARENCE
LUNDI 30 OCTOBRE-MARDI 31 OCTOBRE 2017**

PROJET DE PROGRAMME

Note du Secrétariat¹

1. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organise un atelier sur les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS), qui se tiendra à Genève (Suisse) les 30 et 31 octobre 2017. Cet atelier sera suivi de réunions formelles et informelles du Comité SPS qui se dérouleront jusqu'au vendredi 3 novembre 2017. Tous les représentants des Membres, observateurs et organisations ayant le statut d'observateur sont invités à participer à l'atelier sur la transparence ainsi qu'aux réunions du Comité qui y feront suite.

2. Le document G/SPS/GEN/997/Rev.7 fournit des renseignements sur l'atelier. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une quarantaine de fonctionnaires de pays en développement Membres et observateurs à l'atelier. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer parmi les candidatures des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence.

3. L'atelier se veut hautement interactif et pratique et inclura une formation sur l'utilisation du Système de gestion des renseignements SPS (SPS IMS) amélioré et du Système de présentation en ligne des notifications SPS (SPS NSS), ainsi que sur le système d'alerte pour les notifications SPS et OTC (ePing). Les délégués souhaitant participer aux séances pratiques sont invités à apporter leur ordinateur portable.

4. L'atelier offrira également un cadre de discussion et d'échange de données d'expérience concernant les faits nouveaux, les difficultés et les pratiques en matière de transparence dans le domaine SPS. En outre, il sera aussi l'occasion de poursuivre les discussions sur la transparence dans le cadre du quatrième examen de la mise en œuvre de l'Accord SPS.

5. Les Membres seront invités à faire part de leurs observations sur le projet de programme ci-après, proposé pour l'atelier, à la réunion du Comité SPS qui aura lieu les 13 et 14 juillet 2017.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

LUNDI 30 OCTOBRE 2017**10 heures-10h15****Remarques liminaires**

Aperçu de l'atelier et de ses objectifs

10h15-10h45**Séance 1: introduction**

Aperçu des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence et des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes

10h45-11h15**Séance 2: Sources des renseignements SPS de l'OMC**

- *Documents en ligne; ePing; I-TIP ...*
- *Portail SPS + présentation de la version améliorée du système SPS IMS*

11h30-13h30

Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones; ii) francophones; et iii) hispanophones.

Séance 3: séance pratique sur l'utilisation du système SPS IMS amélioré

- *Exercice pratique sur le système SPS IMS*

Séance 4: séance pratique sur l'utilisation d'ePing

- *Exercice pratique sur le système d'alerte ePing pour les notifications SPS et OTC*

13h30-15 heures Pause-déjeuner**15 heures-15h45****Séance 5: mise en œuvre des dispositions relatives à la transparence**

- *Présentation du niveau de mise en œuvre par les Membres des dispositions et décisions relatives à la transparence (G/SPS/GEN/804/Rev.10)*

15h45-16h15**Séance 6: aperçu du système SPS NSS amélioré**

- *Comment fonctionne l'application de présentation en ligne des notifications?*
- *Présentation de la plate-forme SPS NSS améliorée: ce qui a changé.*

16h30-18 heures**Séance 7: séance pratique sur l'utilisation du système SPS NSS amélioré**

Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones; ii) francophones; et iii) hispanophones.

- *Introduction: comment utiliser le système SPS NSS amélioré et comment remplir un formulaire de notification*
- *Exercices pratiques sur le système SPS NSS*

MARDI 31 OCTOBRE 2017**10 heures-10h15****Remarques liminaires****10h15-13 heures****Séance 8: échange de données d'expérience nationales et meilleures pratiques en matière de consultations publiques**

Thèmes de discussion possibles:

- modèles et mécanismes pour la consultation publique dans l'élaboration des règles SPS, y compris les travaux des autres organisations internationales (OCDE, APEC, Banque mondiale);
- données d'expérience des Membres pour mener des consultations publiques;
- avantages de la consultation publique;
- vues du secteur privé;
- autres.

13 heures-14h30 Pause-déjeuner

14h30-16h15 (14h30-15 heures: séance plénière, 15 heures-16h15: réunions en groupes)

Séance 9: comment faire pour améliorer la mise en œuvre et les avantages des dispositions SPS relatives à la transparence?

Les participants seront répartis en groupes pour débattre de sujets spécifiques concernant la mise en œuvre des dispositions et recommandations relatives à la transparence (G/SPS/7/Rev.3), qui sont ressortis du dernier atelier sur la transparence, des propositions antérieures dans le cadre du quatrième examen ou des observations des Membres reçues après la réunion du Comité de mars 2017.²

Thèmes de discussion possibles:

- améliorer la qualité des notifications;
- identifier et cibler les parties prenantes intéressées;
- comment gérer le volume des notifications appelant des observations;
- critères de décision: que faut-il notifier et quand;
- communication des traductions non officielles;
- accès en ligne aux mesures réglementaires SPS des Membres;
- autres.

Le temps consacré à ces discussions en groupes sera d'environ une heure.

16h30-17h30 – Comptes rendus des discussions en plénière

*Les rapporteurs de chaque groupe feront rapport en séance plénière (**5 minutes chacun**). Les participants seront ensuite invités à poser leurs questions et à formuler leurs observations.*

17h30-18 heures**Séance 10: Conclusion et recommandations**

² Voir G/SPS/R/80, G/SPS/W/290, G/SPS/W/294/Rev.1 et la compilation des suggestions des Membres concernant l'atelier sur la transparence, qui a été distribuée par le Président le 7 juin 2017.